



Chers parents,

Nous vous espérons tous en bonne forme, autant que possible.

Comme l'a indiqué le Président de la République mercredi, plusieurs modifications importantes sont à noter pour la semaine prochaine.

Cette période qui s'ouvre n'est pas sans rappeler l'épisode difficile du confinement de l'année dernière. Nous ferons tous du mieux que nous pourrons pour conjuguer les contraintes diverses qui sont les nôtres.

## **1. Suspension de l'accueil des élèves en présentiel et continuité pédagogique**

**Sauf situations particulières (voir point 2), les élèves ne seront pas accueillis à l'école la semaine prochaine (du 6 au 9 avril).**

Pour cette période, des activités pédagogiques adaptées ont été ou seront mises à votre disposition, les modalités de communication (mail, téléphone et/ou visio) avec chaque enseignant(e) vous seront également précisées par leurs soins.

Je vous rappelle l'existence d'un [Espace Classe](#) pour chaque niveau sur notre site internet (mot de passe : initiale de la classe : *ps, ms, gs*, ... sauf pour les cm2 pour lesquels il ne change pas). La priorité sera donnée à l'enseignement du français et des mathématiques.

Les affaires personnelles de chaque élève auront été préparées dans la journée du vendredi 2/4. Il sera donc possible pour les élèves absents de venir les récupérer en fin de journée ce vendredi 2/4. S'il ne vous a pas été possible de les récupérer, vous pouvez adresser un mail au secrétariat ([ecolejda.craponne@gmail.com](mailto:ecolejda.craponne@gmail.com)) pour chercher une solution.

Nous savons que pour beaucoup d'entre vous, il ne sera pas simple de jongler entre votre propre travail, celui des enfants, ... aussi quelques pistes :

- A l'impossible, nul n'est tenu. Nous ferons tous de notre mieux.
- [Des solutions pour aménager les modalités de \(non-\)travail sont prévues par le Gouvernement](#)
- Si vous n'avez pas de matériel numérique (ou en nombre suffisant), il nous est possible de vous en prêter (dans la limite de notre stock). Faites-nous en la demande.
- Si vous ne pouvez pas imprimer les documents mis à disposition par les enseignantes ni trouver de solution alternative (voir tuto joint), vous pourrez venir chercher l'enveloppe contenant le travail pour votre enfant à l'école. Merci de nous le signaler pour que nous vous donnions les informations ensuite.

## **2. Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise**

**Il faut un double motif pour que votre enfant puisse être accueilli :**

Motif 1 : les deux parents doivent relever de la liste (voir en PJ).

Motif 2 : aucun autre mode de garde n'est possible.

Si ces 2 motifs ne sont pas strictement respectés et que vous vous trouvez en grande difficulté, vous pouvez nous adresser une demande. En fonction de nos capacités d'accueil, nous verrons si nous pouvons y répondre favorablement.

**Les enfants seront accueillis sur la base de la production par les parents concernés de 2 documents (au moment du 1er temps d'accueil) :**

- 1) Leur carte professionnelle de santé (CPS) ou une fiche de paye avec mention de l'établissement employeur ou une attestation de l'ARS ;
- 2) Une attestation sur l'honneur qu'aucun autre mode de garde n'est possible (elle pourra vous être fournie en début d'accueil).

Les enfants seront pris en charge par le personnel de l'établissement.

Merci de nous signaler **dès que possible** votre besoin d'accueil à [ecolejda.craponne@gmail.com](mailto:ecolejda.craponne@gmail.com) (jours, horaires sur temps scolaire et temps du midi). Nous reviendrons vers vous dans un second temps (pendant le WE) pour vous apporter des précisions sur l'organisation mise en place.

A noter :

- Autant que possible (en particulier en fonction du nombre d'élèves accueillis), nous essaierons de faire faire le travail de continuité pédagogique aux élèves présents à l'école.
- Les élèves seront peut être regroupés sur un seul site.
- Si votre enfant doit rester sur le temps de midi, il sera nécessaire qu'il vienne avec un pique-nique qui ne nécessite pas d'être stocké au frais.
- L'étude dirigée ne fonctionnera pas la semaine du 5 avril.
- Pour l'accueil de loisirs périscolaire du soir, nous vous invitons à contacter l'IFAC pour y inscrire votre enfant.

**3. Accueil des élèves en situation de handicap**

Le propos du Président de la République concernait les élèves accueillis en dispositifs spécialisés. Nos élèves n'en relevant pas, se référer aux point 2.

Nous restons à votre disposition et vous assurons de notre engagement pour vous accompagner au mieux pendant cette période,

Bien cordialement,

Jean LE BORGNE, chef d'établissement